Remise des Brevets ASS FNSP Centre Artikus Soleuvre

Le jeudi 23 novembre 2017, le ministre de l'Intérieur, Dan Kersch, et le directeur de l'Administration des services de secours, Paul Schroeder, ont invité à la remise de brevets des membres des services de secours.

Pour la session 2016-2017, des membres volontaires aussi bien que professionnels des services de secours ont suivi les nombreuses formations assurées par les 57 formateurs de l'Administration des services de secours, eux-mêmes majoritairement bénévoles.

En vue de l'augmentation du nombre et de la complexité des missions afférentes aux services de secours, le volet formation revêt une importance de premier ordre dans le cadre de la réforme des services de secours et de la création d'un futur Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS).

Lors de la cérémonie au centre Artikuss à Sanem, le ministre de l'Intérieur, Dan Kersch, le directeur de l'Administration des services de secours, Paul Schroeder, ainsi que le président de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers, Marc Mamer, ont félicité les lauréats de leur assiduité et de leur engagement.

Dans son intervention, le ministre Dan Kersch a souligné l'importance de la formation continue permettant de répondre aux exigences de la fonction. "Votre rigueur et le temps que chacun d'entre vous a investi dans la formation, méritent toute notre reconnaissance, et je tiens à vous exprimer les plus vifs remerciements au nom du gouvernement", conclut Dan Kersch.

714 brevets ont été remis:

Protection civile:

- 90 brevets d'aptitude de secouriste-ambulancier;
- 69 brevets d'aptitude de secouriste-sauveteur;
- 6 brevets d'instructeur en secourisme;
- 30 brevets d'aptitude en matière de support psychologique:
 - 1 brevet d'aptitude en matière de protection radiologique.

Corps de sapeurs-pompiers:

245 brevets d'aptitude du 1er, 2e et 3e degré portant sur les techniques de la lutte contre l'incendie;

- 30 brevets "Dépollution";
- 57 brevets d'aptitude portant sur la prévention contre l'incendie "BSK 1";
- 14 brevets de formation pour machiniste pour véhicule bras élévateur articulé "TMF";
- 96 brevets de formation initiale pour sapeurs-pompiers volontaires "FGA-J";
- 5 brevets de formation pour moniteur des jeunes sapeurs-pompiers "JLK-C";
- 47 certificats ANM (Atemschutz Notfall-Management);
- 10 brevets pour formateurs "Ausbilder für Brandübungsanlagen";
- 14 brevets de formation pour machiniste pour auto-échelle "DLK-B".

Communiqué par le ministère de l'Intérieur/ Administration des services de secours